

American Law 1

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

Ce cours est dispensé en anglais. En suivant les méthodes américaines, il propose une présentation générale du droit des États-unis au premier semestre et un sujet plus spécifique de droit américain au second semestre (cette année sur le droit électoral).

Évaluation

Contrôle continu